



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/79

OBJET : ADHÉSION – SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD- ATLANTIQUE (CBNSA)

Envoyé en préfecture le 31/05/2018
Reçu en préfecture le 31/05/2018
Affiché le 
ID : 033-243301264-20180529-2018_79-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : le 22 mai 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : le 22 mai 2018

Le 29 Mai de l'année deux mille dix-huit
à 18h30

à Beautiran – Espace culturel Gilles Pezat
Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Christian
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	E	M. DARBO	MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN-DUFRANC	DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	E	M. FATH			

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme CHENNA est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2018 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/79

OBJET : ADHÉSION – SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD- ATLANTIQUE (CBNSA)

Envoyé en préfecture le 31/05/2018

Reçu en préfecture le 31/05/2018

Affiché le

ID : 033-243301264-20180529-2018_79-DE

SLO

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-1 relatif à la protection et à la mise en valeur de l'environnement,

Vu les statuts du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique définis par l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2015,

Vu les dispositions législatives du code général des collectivités territoriales (article L5221-1 et 2) relatives aux ententes, conventions et conférences intercommunales,

Vu les dispositions législatives du code général des collectivités territoriales (articles L. 5721-2 et suivants),

Vu la commission environnement du 28 février 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA), créé le 18 mai 2006 est un syndicat mixte à mission de service public ayant pour compétences **les missions sur la connaissance, la conservation, la valorisation du patrimoine végétal dans sa diversité**, conformément aux articles L414-10 et suivants et D416-1 et suivants du code de l'environnement relatifs aux Conservatoires Botaniques Nationaux.

La Communauté de Communes de Montesquieu, dans le cadre de ses statuts, a notamment pour objectif la connaissance et la préservation de la biodiversité, sur son territoire de compétence. Cela se traduit aux travers de différentes démarches :

- En cours, telles que : l'animation Natura 2000, la mise en valeur du patrimoine naturel, le plan Zérophyto, la gestion intégrée des bassins versants et des bords de Garonne.
- A venir, telles que : l'étude zones humides, l'étude zones inondables, et **notamment les atlas de biodiversité communale.**

La Communauté de Communes de Montesquieu a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt en 2017, pour la réalisation de ces atlas de biodiversité communale, pour lequel elle a été retenue et bénéficie pour la réalisation de cette étude estimée à 280 000 € HT, à 224 000 € d'aide de l'Agence Française de Biodiversité.

Dans ce cadre, la CCM souhaite soutenir et s'appuyer sur le CBNSA pour valoriser son travail et bénéficier de sa haute compétence technique et scientifique dans la connaissance des habitats naturels et la flore. Ainsi la présente délibération propose l'adhésion au syndicat mixte du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique pour d'une part :

- bénéficier de son assistance technique annuelle en tant que membre sur des actions relevant de son cadre de mission tel que décrit par les articles L414-10 et D416-1 du code de l'environnement :
 - Connaissance de l'état et de l'évolution, appréciés selon des méthodes scientifiques de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels
 - Identification et conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels.
 - Appui technique et scientifique pouvant prendre la forme de missions d'expertise.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/79

OBJET : ADHÉSION – SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD- ATLANTIQUE (CBNSA)

Envoyé en préfecture le 31/05/2018
Reçu en préfecture le 31/05/2018
Affiché le
ID : 033-243301264-20180529-2018_79-DE

- Information et éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.
- bénéficier de leur investissement dans l'étude **atlas de biodiversité communale pour les volets** connaissance des habitats naturels et de la flore et une partie du volet communication.

Il est proposé d'adhérer au Syndicat mixte du CBNSA et de décider le versement d'une contribution statutaire financière annuelle de **5 000 €**.

Il est proposé de désigner, conformément aux statuts du syndicat mixte du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, les délégués communautaires pour assister aux comités syndicaux de ce dernier, sous réserve que soit acté en suivant :

- la demande d'adhésion de la Communauté de communes de Montesquieu au syndicat mixte du CBNSA,
- la délibération du syndicat mixte du CBNSA de valider l'adhésion de la Communauté de communes de Montesquieu,
- la demande d'arrêté préfectoral autorisant l'adhésion de la Communauté de communes de Montesquieu par le syndicat mixte du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique,
- la notification de l'arrêté préfectoral par la Préfecture de Gironde adoptant l'adhésion de la Communauté de communes de Montesquieu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve les statuts du syndicat mixte du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral du 17/12/2015).
- Sollicite l'adhésion au syndicat mixte du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique
- Autorise le versement au titre d'une contribution statutaire financière annuelle d'un montant de 5 000 euros.
- Propose de désigner un élu titulaire représentant de la Communauté de communes de Montesquieu au comité syndical : M. LEMIRE et un élu suppléant, M. AULANIER.
- Autorise Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de la présente délibération et à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de son objet.

Fait à Martillac, le 29 Mai 2018

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement